

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 5 juillet 2021 par à huis clos à dix-neuf heures.

Sont présents à cette réunion :

Margaret Hackett
Salomon Grenier
Elizabeth Thériault
Larry Dow
Lida Francoeur

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

107-2021

RÉUNION À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 893-2021 du 30 juin 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 juillet 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-048, daté du 23 juin 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

108-2021

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

109-2021

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 7 et 17 JUIN 2021

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 7 et 17 juin 2021 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

110-2021

COMPTES

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$64 926.10 pour le mois de juin 2021 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

111-2021

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les états financiers 2020 soient acceptés tels que présentés par le vérificateur Luc Audet, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Adoptée

112-2021

PROGRAMME HORIZON

Il est proposé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité investit dans ce projet un montant de \$500.00.

Adoptée

Considérant la rencontre du comité intermunicipal du 10 février 2021, le comité a demandé des explications concernant la facture réelle du diesel utilisé ;

Considérant que le directeur général de la Ville de Paspébiac mentionne qu'il ne peut s'engager sur des corrections de diesel pour 2019 ;

Considérant que pour les années 2018 et 2020, les factures de diesel ont été comptabilisés au réel avec une moyenne de 4588\$ annuellement ;

Considérant que la ville Paspébiac a facturé 13 618\$ pour l'année 2019 en diesel ;

En conséquence, il est proposé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town retienne un montant de 693.75\$ représentant un ajustement approximatif du diesel chargé en surplus par la ville de Paspébiac (13618\$-5000\$= 8618\$, Hope Town à 8.05% = 693.75\$).

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à M. Réjean Bastien, maire, à Monsieur Daniel Langlois, directeur général, à Monsieur Stéphane Lepage, chef pompier, au conseil municipal de la ville de Paspébiac, à Monsieur David Thibault, préventionniste à la MRC de Bonaventure ainsi à M.Rénauld Méthot, conseiller aux opérations régionales au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Adoptée

120-2021

SERVICE DES INCENDIES – AMORTISSEMENT DE LA CASERNE D'INCENDIE

Considérant la rencontre du comité intermunicipal du 10 février 2021, le comité a demandé des explications concernant l'amortissement de la caserne de pompier (15000\$par année depuis 2015);

En conséquence, il est proposé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town demande à la Ville de Paspébiac de fournir un tableau détaillé de l'amortissement concernant la caserne incendie.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à M. Réjean Bastien, maire, à Monsieur Daniel Langlois, directeur général, à Monsieur Stéphane Lepage, chef pompier, au conseil municipal de la ville de Paspébiac, à Monsieur David Thibault, préventionniste à la MRC de Bonaventure ainsi à M.Rénauld Méthot, conseiller aux opérations régionales au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Adoptée

121-2021

MARCHE TERRY FOX

Considérant que la marche Terry Fox se déroule à toutes les années;

Considérant qu'une demande d'accompagnement par la police sera faite pour cette activité;

En conséquence, il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le passage sur son

territoire pour la Marche de Terry Fox qui se déroulera le 19 septembre 2021.

Adoptée

122-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 20h45.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Adoptée

Linda MacWhirter
Maire

Sylvie Francoeur
Directrice générale